

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 octobre 2012

« De l'école au travail : A vos vidéos ! », un concours pour les élèves de CFA et des lycées professionnels lancé par l'INRS

L'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) organise le concours « Santé et sécurité au travail : De l'école au travail, à vos vidéos », destiné aux élèves des lycées professionnels et aux apprentis des CFA. L'objectif de ce concours est de sensibiliser les jeunes aux risques auxquels ils sont exposés lors de leurs premiers pas dans le monde professionnel (périodes de stage ou d'alternance en entreprise). La date limite de dépôt des projets est fixée au vendredi 19 avril et la remise des prix aura lieu le vendredi 31 mai 2013.

Les moins de 25 ans représentent 11% des salariés et 25 % des accidents du travail. Face à ce constat, l'INRS a fait des jeunes l'une de ses cibles prioritaires et multiplie les actions pour les sensibiliser à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Dans cette optique, l'Institut a lancé le 3 septembre 2012 le concours « Santé et sécurité au travail : De l'école au travail, à vos vidéos ».

Gratuit et ouvert à tout groupe d'élèves et d'apprentis qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel en France placé sous la responsabilité d'un responsable pédagogique, ce concours a pour objet la réalisation d'une vidéo collective sur le thème « Au travail, qu'est ce que je risque ? », d'une durée de 30'' à 2'30 maximum, en couleur ou en noir et blanc.

Les inscriptions et la consultation du règlement se font via une page dédiée du site Dailymotion, <http://www.dailymotion.com/contest/INRS>, qui hébergera également les vidéos qui devront être postées le 19 avril 2013 au plus tard.

Le jury, composé de professionnels de la prévention, de l'éducation, et d'un journaliste, récompensera trois équipes.

Les gagnants seront informés début mai 2013 et invités à la cérémonie de remise des prix du 31 mai qui se tiendra dans les locaux de l'INRS, 65 boulevard Richard Lenoir, Paris XIème.

Contact presse : Damien LARROQUE – 01 40 44 14 40 – damien.larroque@inrs.fr

A propos de l'INRS :

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la CNAMTS et administrée par un Conseil d'administration paritaire (employeurs et salariés). L'INRS, c'est aujourd'hui 635 personnes sur 2 centres : à Paris (215 personnes) et en Lorraine (420 personnes).

De l'acquisition de connaissances à leur diffusion en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser le plus largement possible une culture de prévention et proposer des outils méthodologiques et pratiques.

L'action de l'INRS s'articule autour de missions transversales : Savoir, informer, former et accompagner. www.inrs.fr

Et pour suivre l'actualité de l'INRS [www.twitter.com/INRSFrance](https://twitter.com/INRSFrance)